Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEMANDES D'INVESTISSEMENTS AU GRAND CONSEIL POUR UN TOTAL DE 48 MIOS DE FRANCS

Réorganisation des sciences de la vie sur le site lausannois

Le Conseil d'Etat présente deux demandes d'investissement au Grand Conseil pour un montant total de près de 48 mios, pour développer un centre de recherche biomédicale à Epalinges et un centre de recherche sur le cancer sur le site du Bugnon. Les montants investis permettront également la réfection des surfaces libérées par la recherche au niveau 19 du Bâtiment hospitalier, afin d'y créer de nouveaux lits.

Compte tenu de l'engorgement des surfaces sur la cité hospitalo-universitaire, autant en ce qui concerne les activités de soins que celles de recherche, le Conseil d'Etat a décidé d'acquérir les bâtiments de l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (ISREC) à Epalinges. Il présente au Grand Conseil une demande d'investissement de 17'922'500 francs destiné à rembourser au fonds d'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve l'achat du bâtiment. Il présente également au Grand Conseil une demande d'un crédit cadre d'investissement de 30'000'000 de francs pour financer les transformations et la rénovation des laboratoires de la Cité hospitalière et du Centre des laboratoires d'Epalinges.

Cet achat et les rénovations nécessaires permettront de développer un centre de recherche biomédicale de niveau international dans le domaine de l'immunologie, de l'infectiologie et de la vaccinologie à Epalinges, tandis qu'un centre de recherche sur le cancer sera mis en place sur le site du Bugnon, en collaboration étroite avec l'ISREC/EPFL. Le regroupement géographique des chercheurs par thématique renforcera les synergies entre les différentes équipes de chercheurs.

Par ailleurs, les surfaces actuellement occupées par des laboratoires de recherche au niveau 19 du Bâtiment hospitalier (BH) pourront ainsi être libérées dans la perspective d'ouverture d'une cinquantaine de nouveaux lits nécessaires aux activités de soins.

La proximité géographique des sites d'Epalinges et du CHUV, encore accrue par la présence du M2, fait de l'acquisition des bâtiments de l'ISREC une solution pertinente pour pallier le manque important de surfaces dévolues à la recherche sur le site du Bugnon. De fait, cette proximité permet de considérer que désormais le CHUV et Epalinges constituent un seul site.

L'acquisition des bâtiments de l'ISREC s'inscrit dans le cadre du Programme de législature, qui prévoit le soutien au développement stratégique des hautes écoles, conjointement avec l'hôpital universitaire. Elle contribuera de manière significative au renforcement de l'ensemble du domaine des sciences de la vie sur la place académique lausannoise et permettra de renforcer les synergies prévues par le projet de création d'une Ecole de biologie et de médecine.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 septembre 2009

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 - DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 04 - Pierre-François Leyvraz, dir. CHUV, 021 316 51 44 - Michel Rochat, dir. enseignement sup., 021 316 94 71